

liberté ailleurs.» (*"Because we are free, we can never be indifferent to the fate of freedom elsewhere."*) Mais ses paroles demeuraient bien creuses pour ceux qui considèrent les messages de Hamilton et de Jefferson comme profondément irréconciliables. Pour ceux-là, la liberté de certains est essentiellement aliénante de la liberté des autres. Voilà qui ne facilite en rien la réalisation d'une véritable politique internationale des droits de la personne.

### Responsabilités américaines

Par surcroît, en définissant, au cours des 30 dernières années, la liberté comme étant à l'opposé du communisme, la politique américaine a produit des résultats plutôt catastrophiques (pour employer l'expression même d'un commentateur américain) du point de vue des droits de la personne. Elle s'est trouvée, à plus d'un titre, responsable de ce qu'elle entend maintenant enrayer.

Au nom de l'anticommunisme, les Américains ont souvent mis sur pied ou tout au moins appuyé des régimes violateurs des droits de la personne. En Amérique latine (pensons au Chili où on a préféré Pinochet à Allende élu démocratiquement, pensons au Brésil . . .), en Asie (en Corée du Sud, aux Philippines, pour ne nommer que ces deux cas) et même en Europe (Grèce des colonels, Espagne de Franco, Portugal de Salazar), Washington s'est trouvé fort aise, au nom du *containment* ou de la «pax américaine», de se ranger du côté de ceux qui quotidiennement se maintenaient au pouvoir au moyen de méthodes ouvertement contraires au respect le plus élémentaire des libertés. Il semble bien que la défense de la liberté américaine ait souvent dû passer par l'appui indirect à la violation de la liberté ailleurs. Comment peut-on reprocher à l'Union soviétique d'écraser les dissidents quand on est responsable de tant de violations ailleurs?

De plus, grâce à un budget d'environ sept milliards de dollars par année, qui n'a jamais fait l'objet d'un véritable examen du Congrès (qui pourtant scrute à la loupe des sommes beaucoup plus maigres allouées à l'aide aux pays défavorisés), les services de renseignement américains s'adonnent à des opérations secrètes dont on a appris récemment qu'elles visaient à déstabiliser des régimes populaires et même à assassiner des leaders étrangers, sans compter nombre d'activités illégales sur le sol même des États-Unis. Il y a là de quoi faire trembler la statue de Jefferson dont le mémorial fait toujours l'orgueil de la capitale américaine!

Il est pour le moins troublant pour les victimes de ces opérations d'entendre le nouveau message moral de la politique étrangère des États-Unis!

### Contraintes du système international

Comme si cela n'était pas assez pour enlever son sens à une politique des droits de l'homme, une série de

facteurs entravent une telle politique, qui relèvent de la nature même du système international.

En raison de la règle de la souveraineté des États et de la conception qui prévaut toujours de la légitimité des gouvernements, les comportements d'un régime à l'égard de sa population ne peuvent devenir un véritable objet de préoccupation internationale. L'intervention d'un État dans les affaires d'un autre et la subversion (même si ces pratiques sont, en fait, généralisées) sont toujours considérées comme répréhensibles. En dépit des difficultés croissantes de distinguer entre les politiques intérieure et extérieure, les États continuent de soustraire ce qu'ils ont défini comme leur politique intérieure aux incursions diplomatiques de leurs partenaires.

En outre, certaines priorités de la politique étrangère des États-Unis, comme la non-prolifération nucléaire, le maintien des alliances, la limitation des armements stratégiques, sont difficilement conciliables avec des prises de position fermes en matière de droits de la personne. Ainsi, le retrait de crédits à l'Argentine, en raison du mauvais dossier humanitaire de son gouvernement, ne contribuera pas à restreindre les ambitions nucléaires de cet État. D'autres États ont conclu avec les États-Unis une sorte de troc: en échange de bases américaines ou d'une protection d'intérêts stratégiques américains, on achète l'appui à un régime autoritaire. Et, quoi qu'on en dise, il n'est pas facile de dissocier les positions américaines sur la dissidence en Union soviétique des négociations en vue des accords SALT.

Enfin, il peut arriver qu'à force de vouloir inciter des gouvernements à donner un meilleur sort à leurs populations, on aboutisse à un résultat tout à fait opposé à celui qu'on attendait. Celui qui se sent accusé se recroqueville, se protège et peut devenir plus violent qu'il ne l'était. Des observateurs ont reproché au président Carter de nuire à la détente par ses croisades en faveur des droits de l'homme et par là de contribuer à resserrer l'étau du Pacte de Varsovie, ce qui ne saurait favoriser des politiques plus libérales dans ces pays. Certains dissidents soviétiques ont même accusé le président de nuire à leur cause en provoquant des réactions plus drastiques de la part du Kremlin.

### Que reste-t-il?

Faudrait-il donc que Washington renonce tout à fait à une politique des droits de la personne? Malgré tout ce qui précède, on peut encore répondre non. Moyennant certaines conditions, dont la première est une grande modestie dans les ambitions, une prise de position américaine en faveur des droits peut encore avoir un sens.

Pour éviter de se poser comme les champions des droits de l'homme et paraître inévitablement hypocrites, les Américains pourraient d'abord accepter de se soumettre eux-mêmes aux critères qu'ils cherchent